

Bouvines

1 2 1 4

Cahier des charges des campements

INTRODUCTION :

Bouvines 1214 est un rassemblement de reconstituteurs qui œuvrent dans un objectif commun de qualité afin de mettre en valeur le travail de chacun. Voici donc quelques mesures qui seront mises en pratique.

1 - Les arrivées et les départs sur le site :

Des créneaux horaires seront fixés pour le passage des véhicules dans les deux campements, au début et à la fin de la rencontre. Entre, il ne devra y avoir aucun véhicule sur le lieu de la bataille comme dans les campements ou à proximité.

Si des participants ne peuvent respecter les créneaux proposés, ils gareront leur véhicule au plus près mais dans une zone dévolue à cet usage et indiquée.

2 - Les campements :

a) matériel de campement :

Dans les parties visibles des campements une cohérence de tout le matériel utilisé est exigée (tentes, mobilier, vaisselle, ustensiles de cuisine et autres). Tout ce qui n'est pas en conformité avec la période devra rester dans les tentes, hors de vue. Les tentes dont les intérieurs ne sont pas historiquement compatibles avec l'événement devront rester fermées. Il en sera de même pour les repas éventuels pris en commun (banquet par exemple).

Des chargés de mission seront désignés afin de passer dans les campements et rappeler ces quelques simples règles.

b) la vie sur le campement :

L'usage de matériel anachronique est interdit. Il sera donc demandé aux participants de téléphoner, de fumer uniquement dans la zone autorisée et signalée à cet effet.

Les photographes devront pareillement être le moins visibles possible, faire usage de zoom ou simplement se cacher même si cela risque de réduire les axes de prise de vue. Lors de la bataille, le responsable des photographes invitera ces derniers à se grouper au même endroit. Seul le photographe plus particulièrement chargé par les organisateurs de la communication autour de l'événement sera, lui, autorisé à circuler plus librement.

c) les tenues historiques :

Elles sont définies par les cahiers des charges civil et militaire proposés par les organisateurs. Donc, pendant toute la durée de la rencontre, les vêtements et accessoires portés doivent respecter les cahiers des charges et être ceux portés sur les photos associés à la fiche d'inscription et validés. Aucune tenue hors cadre chronologique ou XXIème ne sera acceptée.

En revanche, pour des raisons de sécurité, lors des entraînements équestres, les cavaliers pourront porter une bombe.

CONCLUSION :

Afin de garantir le respect de ce règlement, les dispositions suivantes seront prises :

- les président(tes) d'associations seront responsables de leur camps et membres, et feront respecter ce règlement,
- le contrôle des campements et des tenues sera effectué au début de la rencontre et au cours de celle-ci par des personnes qui se sont déclarées volontaires en accord avec les organisateurs,

Nous sommes accueillis dans un domaine privé : il convient donc de respecter les lieux (propreté des toilettes et douches) et ses occupants (propriétaires, autres usagers).

Participer à la reconstitution de la bataille de Bouvines implique l'acceptation de ce règlement.

Nous vous remercions tous de vos efforts afin de conserver l'aspect qualitatif et l'historicité chers à tout reconstituteur.

Règlement rédigé en collaboration avec Philippe BERNARD-SEGUR

janvier 2015